

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

28 JAN. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0661 567 021**

Nom

(en entier) : **CellCarta Biosciences**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Adrienne Bolland 8 bus 2, 6041 Charleroi**

Objet de l'acte : Cessation des fonctions d'administrateur – Nomination d'administrateur - Délégation de pouvoirs pour accomplir les formalités légales

Extrait des résolutions écrites et unanimes des actionnaires de la société du 10 juillet 2025

"Les Actionnaires prennent connaissance de la démission de M. Anthony Mattacchione en qualité d'administrateur de la Société avec effet du 30 juin 2025. Les Actionnaires remercient M. Anthony Mattacchione pour sa contribution aux affaires de la Société.

Conformément aux dispositions légales applicables, la décharge à accorder à M. Anthony Mattacchione pour l'exercice de son mandat, sera inscrite à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires des actionnaires de la Société appelées à approuver les comptes annuels de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025.

[...]

Les Actionnaires nomment M. Elliott Miller en qualité de nouvel administrateur de la Société avec effet du 8 juillet 2025. Son mandat expire immédiatement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se réunira en 2031 pour approuver les comptes annuels 2030 de la Société. Le mandat est exercé à titre gratuit.

Conformément à l'article 28, alinea 2, des statuts de la Société, M. Elliott Miller élit domicile au siège de la Société, à Rue Adrienne Bolland 8, boîte 2, 6041 Charleroi.

Conformément à l'article 11 de ses statuts, la Société est valablement représentée à l'égard des tiers et en justice, en tant que demandeur ou défendeur, par deux administrateurs agissant conjointement.

Sur la base des décisions qui précèdent, le conseil d'administration de la Société se compose des trois membres suivants

- M. Joshua Alexander Shultz ;
- M. Maurice Tenney III ; et
- M. Elliott Miller.

[...]

Les Actionnaires confèrent un pouvoir spécial à M. Stanko Radoman, M. Sacha Szmir, M. Maxime Wève et tout autre avocat du cabinet d'avocats Jones Day, dont les bureaux sont situés rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles, Belgique, chacun pouvant agir seul et se faire substituer, en vue de signer et déposer tout formulaire requis pour la publication aux Annexes du Moniteur Belge des résolutions et, le cas échéant, pour la mise à jour de l'inscription de la Société à la Banque-Carrefour des Entreprises, via tout greffe ou guichet d'entreprises.

"

[...]

Frédérique Bielen
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/02/2026 - Annexes du Moniteur belge